

Triodos Energy Transition Europe Fund

Un compartiment de Triodos Impact Strategies II N.V.

Catégorie de produit selon le règlement SFDR : Article 9

Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable: Pour ne sélectionner que les investissements qui ne causent de préjudice important à aucun objectif d'investissement durable environnemental, la conformité de chaque nouvel investissement aux normes minimales de Triodos Bank est évaluée. S'il s'avère qu'une société émettrice cause un préjudice important, elle est exclue des investissements. Tous les indicateurs de principales incidences négatives applicables relatifs aux facteurs de durabilité sont pris en compte dans le processus d'investissement. Les normes minimales de Triodos Bank, lesquelles sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, définissent également les normes minimales en matière de relations avec les employés, de rémunération et d'impôts, et concernant d'autres sujets de gouvernance d'entreprise que les sociétés émettrices doivent respecter pour être éligibles à l'investissement.

Objectif d'investissement durable du produit financier: L'objectif global du fonds est de proposer aux investisseurs un investissement sain sur le plan environnemental dans des sociétés qui accélèrent la transition énergétique, dans la perspective de générer un rendement financier attractif et de procurer aux investisseurs l'opportunité de contribuer de manière proactive, mesurable et durable à la réduction des émissions de CO2.

Les objectifs d'investissement durable du fonds sont les suivants :

- Augmenter la proportion d'énergie à émissions nulles
- Permettre la création d'un système d'énergie à émissions nulles fiable opérationnel 24 h/24, 7 j/7
- Aider les entrepreneurs à accélérer la transition énergétique

Le fonds contribue à l'atténuation du changement climatique en tant qu'objectif environnemental, tel que défini à l'article 9 du Règlement européen sur la taxonomie.

Stratégie d'investissement: L'approche de Triodos IM en matière de gestion des incidences est intégrée au processus d'investissement afin d'atteindre les objectifs d'investissement durable du fonds :

- Sélection positive :

Le fonds recherche activement des projets et des sociétés en Europe qui apportent une contribution significative à la transition énergétique.

- Analyser le potentiel de transformation : Chaque société émettrice sélectionnée pour intégrer le portefeuille du fonds doit contribuer positivement à au moins un des objectifs de durabilité du fonds. Par conséquent, le fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des projets de production d'énergie renouvelable, notamment des actifs d'éolien onshore et photovoltaïques (équipements au sol et sur toit), en plus d'autres segments relatifs à l'énergie renouvelable, y compris le stockage et l'efficacité énergétique.

- Atténuer les incidences négatives : Des contrôles sont effectués pour identifier les sociétés émettrices qui ont une incidence négative sur les populations et la planète (incidence sur l'extérieur) susceptible de compromettre la transition durable envisagée. Ces contrôles ont pour but de vérifier que les normes minimales de Triodos Bank sont respectées, que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu du règlement délégué SFDR est respecté et qu'aucune incidence négative pertinente propre au secteur n'est relevée, afin de s'assurer que les sociétés émettrices ne causent pas de préjudice important.

- Surveiller, mesurer et gérer les incidences : Un examen approfondi est effectué chaque année. Il porte sur les performances financières et en matière de durabilité des sociétés émettrices et vise à garantir que ces dernières continuent à contribuer aux objectifs de durabilité du fonds et qu'elles ne causent pas de préjudice important à ces objectifs de durabilité. En cas de doute, un dialogue sera engagé et, s'il s'avère infructueux, nous mettrons fin à la relation.

- Accélérer les transitions : Triodos IM est un investisseur actif et impliqué qui gère activement tous les aspects du processus de gestion des investissements afin de promouvoir la création de valeur durable à long terme pour toutes ses parties prenantes et d'accélérer les transitions durables.

Proportion d'investissements: Le fonds investit au moins 75 % de son actif net dans des investissements durables. Le reste (maximum 25 %) sera constitué de liquidités ou de quasi-liquidités détenues à titre accessoire. En raison de leur nature neutre, ces investissements ne seront pas considérés comme des investissements durables.

Les investissements du fonds seront des investissements durables qui contribuent à un objectif environnemental. Les informations relatives à l'alignement sur la taxonomie d'un investissement/projet proviennent d'experts indépendants tels que des consultants environnementaux et spécialisés.

Contrôle de l'objectif d'investissement durable: Le fonds utilise plusieurs indicateurs pour mesurer, surveiller et rendre compte de ses performances en matière de durabilité par rapport à ses objectifs d'investissement durable. Les sociétés émettrices rendent compte régulièrement de leurs performances selon ces indicateurs au moyen d'un modèle prédéterminé. Les données sont examinées par notre Analyste de portefeuille et notre Gestionnaire d'investissement. Si le Gestionnaire d'investissement relève des incohérences, il demande des précisions à la société émettrice avant l'approbation finale. Chaque année, Triodos IM évalue dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable a été atteint.

Méthodes: Triodos IM utilise le cycle de gestion des incidences de Triodos comme outil global lui permettant de gérer ses incidences. La gestion des incidences consiste à orienter activement nos moyens pour optimiser notre incidence positive et minimiser notre incidence négative. Pour ce faire, Triodos IM développe une théorie du changement, qui sert de base pour définir des objectifs d'incidence, ainsi que définir et utiliser des indicateurs de durabilité. Ainsi, Triodos IM vérifie que les résultats répondent à ses attentes et, si ce n'est pas le cas, elle détermine les causes et définit les mesures à prendre (décisions d'allocation du capital, implication auprès de la société ou leadership éclairé) pour optimiser sa contribution aux incidences.

Sources et traitement des données : Plusieurs sources de données sont utilisées pour déterminer l'alignement avec l'objectif de développement durable. Pour recueillir les informations appropriées afin de détecter les incidences positives des actifs des fonds, l'équipe d'investissement exerce une vigilance raisonnable approfondie. Une fois qu'un investissement est réalisé, il est surveillé de près. Chaque trimestre, les performances relatives aux incidences en fonction des indicateurs clés de performance convenus sont déclarées par la société émettrice. Ces données sont examinées par l'Analyste, l'équipe d'investissement et le Gestionnaire de fonds pour vérifier que la qualité et la cohérence des données sont conformes aux attentes. Nous faisons appel à

des intermédiaires pour compléter les données manquantes ou corriger les données incorrectes. En outre, un examen approfondi est effectué chaque année.

Limites aux méthodes et aux données: Les objectifs durables du Fonds reposent sur la théorie du changement, qui peut contenir des hypothèses erronées. Pour pallier cette limite, nous évaluons notre avancement, nous ajustons notre stratégie dans le cadre du volet annuel de notre cycle de gestion des incidences consacré à l'apprentissage et à l'adaptation. Les éléments probants concernant les incidences dépendent de la capacité de collecte de données des sociétés émettrices. Pour mesurer l'incidence positive du fonds, la méthodologie du PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials) est utilisée. Cette méthodologie ne permet pas de rendre compte de toutes les incidences du fonds, telles que celles des actifs d'énergie renouvelable en phase de construction.

Diligence raisonnable: La vigilance raisonnable exercée sur les actifs sous-jacents passe par une sélection positive dans laquelle est évalué le potentiel de transformation, puis par une évaluation des incidences négatives visant à filtrer les entreprises selon leur incidence sur les populations et la planète (incidence sur l'extérieur). L'incidence des facteurs de durabilité externes sur nos investissements (incidence provenant de l'extérieur) est évaluée et se traduit par des risques potentiels sur la durabilité, tels que des risques physiques/sociétaux et des risques sur la transition. Une politique et un processus de vigilance raisonnable ont été mis en place pour garantir que toutes les étapes nécessaires de vigilance raisonnable sont suivies avant toute décision d'investissement.

Politiques d'engagement: L'importance octroyée aux incidences implique une sélection minutieuse des sociétés émettrices. Les efforts qu'elles déploient dans le but d'augmenter leurs incidences positives, et de réduire ou d'éviter leurs incidences négatives, doivent par ailleurs être encouragés et défendus de manière proactive. Pour ce faire, Triodos IM engage régulièrement des discussions autour de sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents compte tenu des modèles commerciaux, des fonds ou du contexte sectoriel de chaque société émettrice, ainsi que sur des questions générales de développement des activités et de stratégie commerciale. Ainsi, 1) un dialogue est engagé avec les sociétés, 2) un actionnariat actif est mis en place et 3) la position de l'entreprise est défendue à l'extérieur.